

ARRÊTÉ N° C26-03-14

MODIFIANT L'ARRÊTÉ N° C26-02-12 FIXANT LA LISTE DES SURVEILLANTS ET DES CORRECTEURS DES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ DES CONCOURS EXTERNE SUR TITRE AVEC ÉPREUVES ET INTERNE AVEC ÉPREUVES D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE, SESSION 2026

La Présidente du Centre de Gestion de Maine et Loire ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu le décret n° 2007-109 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints administratifs territoriaux principaux de 2^{ème} classe ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant le programme des matières des épreuves des concours pour le recrutement des adjoints administratifs territoriaux principaux de 2^{ème} classe ;

Vu le décret n° 2009-1731 du 30 décembre 2009 modifiant les modalités d'organisation des concours et examens professionnels de certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;

Vu le schéma de coopération, de mutualisation et de spécialisation signée entre Centres de gestion des Pays de la Loire identifiant les missions communes à exercer au niveau régional ;

Considérant les besoins exprimés dans le cadre du recensement effectué auprès des collectivités affiliées des départements de Maine et Loire, de la Mayenne, de la Sarthe de la Vendée et de la Loire-Atlantique ;

Vu l'arrêté n° C25-09-40 en date du 1^{er} septembre 2025 portant ouverture des concours externe sur titre avec épreuves et interne avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2026 ;

Vu l'arrêté n° C25-10-44 en date du 2 octobre 2025 établi par le CDG 49, fixant la liste des membres du jury plénier des concours externe sur titre avec épreuves et interne avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2026 ;

Vu l'arrêté n° C25-10-45 en date du 20 octobre 2025 établi par le CDG 49, fixant le nom du concepteur de l'épreuve écrite d'admissibilité en mathématiques, des concours externe sur titre avec épreuves et interne avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2026 ;

Vu l'arrêté n° C26-02-08 en date du 10 février 2026 établi par le CDG 49, fixant la liste des candidats admis à concourir, suite aux demandes de reconnaissance de l'expérience professionnelle et de reconnaissance de l'équivalence de diplôme, au concours externe sur titre avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2026 ;

Vu l'arrêté n° C26-02-09 en date du 16 février 2026 établi par le CDG 49, fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours externe sur titre avec épreuves et interne avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2026 ;

Vu arrêté n° C26-02-12 en date du 3 mars 2026 établi par le CDG 49, fixant la liste des surveillants et correcteurs des concours externe sur titre avec épreuves et interne avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2026 ;

Acusé de réception en préfecture
 4928490024-20260309-C26-0314-A1
 Date de télétransmission : 10/03/2026
 Date de réception préfecture : 10/03/2026

ARRÊTE

Article 1 : modifie la liste des surveillants et correcteurs des concours externe sur titre avec épreuves et interne avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2026, est fixée ainsi qu'il suit par ordre alphabétique (1 : surveillant ; 2 : correcteur) :

NOM	PRÉNOM	grade	collectivité	1	2
AUGEL	Johanna	Attaché	Mairie de Seiches-sur-le-Loir		
ALLARD	Audrey	Rédacteur ppal de 1 ^{ère} classe	INSET		
BARLIER	Cyril	Ingénieur ppal	Angers Loire Métropole		
BERQUET	Sandrine	Adjoint administratif ppal de 1 ^{ère} cl	Mairie de Saint-Léger-sous-Cholet		
BLANDIN	Frédéric	Attaché ppal	Mairie de Saint Melaine-sur-Aubance		
BOISTAULT	Fabrice	Chef de service ppal 2 ^{ème} cl	Mairie d'Angers		
BOSSIN	Damien	Agent de maîtrise	Région Pays de la Loire		
BURY	Damien	Technicien ppal 1 ^{ère} cl	Mairie d'Angers		
CHARRON	Véronique	Attachée territorial	Département de Maine-et-Loire Anjou		
CHÉRON	Jean-Pierre	Attaché ppal	Département de Maine-et-Loire Anjou		
CHIHAB	Stéfany	Attachée territoriale	INSET – CNFPT		
COLDER	Claude	Adjoint technique ppal de 1 ^{ère} cl	Mairie de Seiches-sur-le-Loir		
DELAUNAY	Magali	Rédacteur ppal de 1 ^{ère} cl	Territoire d'énergie Loire-Atlantique		
DÉLÉPINE	Charlène	Rédacteur ppal 1 ^{ère} cl	CCAS Montreuil Juigné		
DEMILLY	Marie-Dominique	Rédacteur	CNFPT		
DOLÉ	Hélène	Attaché ppal	Mairie de Montreuil-Juigné		
DUÉDAL	Frédéric	Retraité de la fonction publique territoriale			
ELEGBE	Edouard	Professeur de mathématiques	Éducation nationale		
ÉPINARD	Dominique	Retraité de la fonction publique territoriale			
FILLAUDEAU- OGERON	Agnès	Rédacteur ppal 1 ^{ère} cl	Mairie de Maulévrier		
FORVEILLE	Sandrine	Rédacteur ppal 1 ^{ère} cl	Mairie d'Angers		
FOUCHET	Pierre-Yves	Agent de maîtrise ppal	Mairie d'Angers		
FOURNIER	Jean-Jacques	Retraité de la fonction publique territoriale			
GACHET	Delphine	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Conseil départemental du 49		
GALVIN	Jennifer	Attaché territorial	INSET		
GERMOND	Denis	Attaché	Département de Maine-et-Loire Anjou		
GONNEAU	Flavien	Chef de service de police municipale	Mairie de Loire Authion		
GUITTET	Sébastien	Attaché ppal	CNFPT		
JOUBERT	Emmanuel	Rédacteur ppal de 2 ^{ème} cl	SDIS 44		
JUGUET	Laurent	Attaché ppal	SDIS 49		
LE QUELLEC	Anne	Attachée hors classe	Mairie d'Orée d'Anjou		
LE TRIONNAIRE	Sébastien	Attaché ppal	SDIS 49		
LEBOSSÉ	Valérie	Assistante de conservation du Patrimoine ppal de 1 ^{ère} cl	Mairie de Verrières-en-Anjou		
LIVENAI SINTES	Frédéric	Attaché territorial	CNFPT		
LOISEAU	Olivier	Rédacteur ppal de 1 ^{ère} cl	Mairie de la Roche sur Yon		
MONTEIRO	Bernardina	Rédacteur ppal de 2 ^{ème} cl	Département de Maine-et-Loire Anjou		
PELLETIER	Pascal	Rédacteur ppal de 2 ^{ème} cl	Mairie de Chazé sur Argos		
PONGE	Florence	Retraitée de la fonction publique territoriale	Département de Maine-et-Loire Anjou		
PRAIZELIN	Elouan	Étudiant			
RABIN	Anthony	Attaché hors classe	Mairie Brissac Loire Aubance		
RAMMAERT	Sandrine	Rédacteur	Mairie de Chalonnnes sur Loire		

REILLON	Adrien	Professeur de Mathématiques	Accusé de réception en préfecture 049-284900024-20260309-C26-03-14-AI Date de transmission : 10/03/2026 Date de réception préfecture : 10/03/2026
ROLAND	Emilie	Attachée ppal	CNFEPT
ROUSSEAU	Nicolas	Attaché ppal	Mairie de Beaucouzé
SANTENAC	Françoise	Rédacteur ppal 1 ^{ère} cl	Département de Maine-et-Loire Anjou
SANTENAC	Gilles	Retraité de la fonction publique territoriale	Département de Maine-et-Loire Anjou
SCHAEFFER	Alix	Attaché ppal	Mairie de Chanteloup-les-Vignes
SICARD	Matthieu	Technicien ppal de 1 ^{ère} cl	Mairie d'Angers
SUIGNARD	Virginie	Auto-entrepreneuse	
TAUNAY	Isabelle	Attaché	Mairie de Beaufort en Anjou
THIBAUT	Héloïse	Professeur	Éducation nationale
THULEAU	Christine	Retraîtée de la fonction publique territoriale	
TILLY	Nathalie	Attachée ppal	Mairie de Bécon les Granits
TISON	Stéphanie	Attachée territorial	SDIS 49
TRICHET	Sandrine	Attachée	Maine-et-Loire Habitat
VÉGÉE	Evelyne	Attachée territorial	Comcom des Coëvrans
VÉNARD	Élodie	Attaché	Mairie d'Angers
VERGER	David	Rédacteur	CNFPPT
VILA-MALE	Mathieu	Professeur de mathématiques	Éducation nationale
VIOT	Cécile	Adjoint Administratif ppal de 1 ^{ère} cl	Département de Maine-et-Loire Anjou

Article 2 : Le présent arrêté, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Monsieur le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de Maine et Loire.

Fait à Angers, le 9 mars 2026

La Présidente,
E. MARQUET

